

Point de lecteur - IVG - Les médecins et les politiciens ne sont pas d'accord sur "l'amas de cellules"

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 1 octobre 2016



Tant que le pouvoir actuel sera au pouvoir (c'est-à-dire au moins pendant les huit prochains mois), il ne peut y avoir aucun espoir de voir vos vœux couronnés de succès. Et même si la droite officielle vient à la remplacer dans huit mois, il y a peu d'espoir.

Le point de vue officiel, il ne faut pas l'oublier (et sur ce point, si l'on peut croire qu'une grande partie des Français de droite ne le partagent pas, il faut savoir qu'en revanche la plupart des personnalités dominantes, tant au PR que dans l'UDI ou au Modem, sont dans la même position que la gauche) est que non seulement il ne faut pas réduire le nombre d'avortements, mais qu'il n'y a pas assez d'avortements : en effet, il existe encore quelques restrictions quant à l'âge de la grossesse, restrictions qu'on peut ignorer en pratiquant un prétendu avortement thérapeutique sous de faux prétextes de danger pour la mère ou d'anomalies chez l'enfant. Ces restrictions, ainsi, pour certains, que l'interdiction de "l'avortement post-natal" si l'enfant mis au monde ne convient pas à la femme qui l'a mis au monde, devraient être levées ou contournées. Elles le sont d'ailleurs dans les faits, puisqu'aucun tribunal ne condamne un

service d'avortement qui pratique des avortements hors délai ni une association qui finance le voyage des demandeuses dans un pays plus "compréhensif », encore moins les femmes qui enfreignent les maigres interdictions que comporte encore la loi".

Tout sera fait, en conséquence, pendant les huit prochains mois, pour annihiler ces maigres interdictions et faire que l'avortement soit réellement un droit, jusqu'à la naissance (et même, pour certains, après celle-ci) pour toute femme de détruire l'enfant qu'elle porte, même si elle-même et l'enfant sont en parfaite santé et qu'aucun motif, même mensonger, n'est invoqué).

Tout repose sur l'affirmation mensongère (et ceux qui la font sont parfaitement conscients qu'elle est mensongère) que la femme enceinte porte en elle non pas un enfant, mais un amas de tissus indifférencié, potentiellement aussi nuisible qu'un cancer, et dont elle peut se débarrasser sans le moindre état d'âme, voire avec la satisfaction d'avoir évité un danger. Et cela jusqu'au moment où, après la naissance, même à terme, l'enfant aura respiré et crié et sera sorti du ventre de sa mère. Pas de cri, pas d'enfant, seulement un tas de cellules à incinérer vite fait.

Il est évident qu'entre autres méfaits, une telle conception ne peut qu'encourager le médecin ou la sage-femme qui aura blessé un enfant désiré et attendu au cours de l'accouchement à tuer cet enfant, resté parfaitement viable : ils échappent ainsi à toute conséquence de leur maladresse, n'ayant détruit qu'un amas de cellules qui n'est ni un être humain, ni même un animal ou une chose dont la perte serait indemnisable, alors que s'ils font leur devoir, qui est de mettre au monde cet enfant et de le soigner, ils courent des risques importants : dommages-intérêts à verser à la mère et à l'enfant, cotisations d'assurance lourdement augmenter, voire, si leur faute est difficilement excusable, problèmes de carrière professionnelle.

L'absurdité de l'affirmation selon laquelle il n'y a pas d'enfant, pas d'être humain avant le moment où, sorti du ventre de sa mère, il aura poussé son premier cri, est si évidente qu'il est impossible à un médecin, un juriste ou toute personne ayant reçu une information suffisante d'y croire un instant.

Non seulement l'enfant, dès les premières secondes de sa conception, a un ADN distinct de celui de sa mère, mais encore, dans un cas sur deux, il n'est pas de même sexe. Dès que les battements de son cœur sont perceptibles, on constate que leur rythme est différent de ceux du cœur de la mère. Dès que son système nerveux est capable de ressentir quoi que ce soit, on constate que ses perceptions, notamment celle de la douleur, sont différentes de celles de sa

mère.

Le corps médical est si convaincu que ce que porte la femme enceinte est un enfant, qu'il fait tous ses efforts, lorsque sa vie est menacée par un accident, une maladie ou une malformation in utero, pour le sauver et le conduire à la vie. Il suffit de lire le compte rendu de la vie dans un service de grands prématurés à Dakar, où les bébés vivent en contact continu « peau à peau » avec leur mère, dans le « [service kangourou](#) » (ou dans celui de l'hôpital Nord de [Marseille](#) où l'on fait vivre les grands prématurés dans un « cocon », pour se rendre compte que les médecins savent que ce petit être, encore inadapté à la vie à l'extérieur, est pourtant un être humain dont la survie, sans séquelles importantes, mérite tous les efforts. Des équipes de recherche s'y consacrent et obtiennent des résultats encourageants, voir par exemple l'étude des équipes du Pr Olivier Baud, chef du service de néonatalogie de l'hôpital Robert-Debré, AP-HP, et du Pr Corinne Alberti, chef de l'unité de recherche clinique de cet hôpital en collaboration avec 20 autres centres de périnatalogie de type 3 en France, sur la survie sans maladie pulmonaire chronique des « [extrêmes prématurés](#) »

Inutile de dire que ces médecins, comme toutes les personnes suffisamment informées, ne croient pas une seconde que, quelques instants avant d'avoir quitté l'organisme maternel, ces enfants auxquels ils se consacrent n'étaient « rien » et ne méritaient pas le moindre regret s'ils venaient à mourir – ou à être mis à mort.

Aussi est-il important pour ceux qui veulent augmenter le nombre des avortements de limiter autant que possible le nombre des personnes – et en particulier des jeunes filles et des femmes en âge de procréer – qui sont suffisamment informées. Cela a commencé par la création d'un « délit d'entrave » à l'IVG. Ce terme a été interprété de façon très large, puisque, alors que des praticiens ou associations violant ouvertement et en permanence les rares restrictions mises par la loi à l'avortement généralisé ne sont jamais condamnés, un médecin qui avait offert à une jeune femme enceinte entrant dans un centre d'avortement une paire de chaussons de bébé, dans l'intention avouée de lui rappeler que ce qu'elle voulait détruire n'était pas un simple amas de cellules, mais un enfant, son enfant, a été lourdement condamné !

Inutile de dire que dans le nouveau délit d'entrave numérique à l'IVG imaginé par Mme Rossignol, l'action d'Alliance Vita sera la première à être considérée comme constitutive du nouveau délit. La seule information que doivent recevoir les femmes enceintes, qu'elles aient ou non l'intention d'avorter (ce à quoi elles seront vivement encouragées, les difficultés qu'elles risquent de rencontrer étant montées en épingle), c'est que l'avortement est un acte bénin et totalement sans conséquences défavorables, et qu'elles peuvent avorter en toute tranquillité d'esprit, puisqu'elles auront extirpé une sorte de tumeur, maligne ou non. La seule

idée que cette « tumeur » pourrait être un enfant ne doit jamais effleurer leur esprit.

J'ignore, à l'exception des importants bénéfices financiers pour les acteurs de l'IVG, quel objectif est visé par cette volonté de faire de la mise à mort des enfants à naître un droit absolu, voire le plus sacré des droits, que la femme peut exercer par pur caprice ou curiosité, sans avoir à faire état du moindre motif. S'agit-il, comme on peut le soupçonner dans la propagande malthusienne de certains écologistes qui, au mépris de la réalité, prétendent qu'il faut faire disparaître « des milliards d'êtres humains », voire l'espèce humaine tout entière, pour « sauvegarder la planète », le prédateur humain étant seul, parmi les prédateurs animaux, à ne pas avoir le droit de manger d'autres animaux, ou même pour certains, des plantes qui ont, plus que lui, le droit de vivre, d'une pulsion suicidaire pour l'humanité ?

Ou s'agit-il, seulement si j'ose dire, d'achever le « changement de civilisation » voulu par Mme Taubira, en faisant disparaître la famille et en laissant un certain nombre d'humains plus riches et instruits que les autres se servir d'une masse, diminuée mais soumise, d'esclaves sans repères ni liens avec d'autres humains ?

Une lectrice A M-C